



recalcul impot sur le revenu

Par **butor**, le **07/03/2020** à **10:42**

Bonjour,rrrnJe vais essayer d'être clair dans ma question : sur ma déclaration de 2018 (impôt sur le revenu) j'ai, par manque de compréhension, laissé une prime de départ en retraite complète sans la déclarée en ligne 1AX (revenus exceptionnels). Depuis les choses ont évolué : j'ai obtenu des impôts un étalement sur 4 ans (1/4, 1/4, 1/4, 1/4) ce qui me chagrine c'est que mes impôts ont été calculés à l'époque sur la totalité déclarée.rrrnMa question est : un nouveau calcul va t'il être possible et rectifié et comment le calculer ? ou cela ne va rien changer au calcul ? sachant que j'ai, de ce fait, obtenu un dégrèvement de la taxe d'habitation.rrrnMon calcul a savoir si je suis dans la vérité :rrrnImpôt montant X déclaré - net imposable de la prime de départ en retraite + 1/4 de la prime de départ en retraite (pour 2018), ce qui fait baisser sensiblement mon net imposable.rrrnEst-ce assez clair ?rrrnMerci et bonne journée.

Par **Tisuisse**, le **08/03/2020** à **06:24**

Bonjour,rrrnC'est à voir avec votre centre des impôts.